



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 26/2013

**Immeuble chemin de Villette 1 à Villette
Rénovation et transformation de l'appartement du vigneron
Demande de crédit**

Dates proposées pour les séances :

Commission des finances : 18 et 25 novembre 2013

Combles Maison Jaune, Cully

Commission ad hoc : à convenir



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

M. Guido Lombardi, vigneron-tâcheron de la commune depuis 1994, ayant atteint l'âge de la retraite, la Municipalité a résilié son contrat de travail et, de ce fait, le bail à loyer du logement de fonction qu'il occupe, au 31 octobre 2013. Aucune réfection n'a été entreprise dans l'appartement depuis 18 ans ; les appareils sanitaires et l'agencement de la cuisine sont quant à eux obsolètes.

La Municipalité souhaite rénover et transformer les lieux afin que M. Gaël Cantoro, engagé en qualité de vigneron-tâcheron, puisse y emménager dès le 1^{er} avril 2014. Le bail à loyer qui sera contracté est indissolublement lié au contrat de vignolage (art. 13 de l'arrêté cantonal établissant un contrat-type de vignolage pour les districts d'Aigle, de Vevey et de Lavaux).

2. Travaux prévus

Les travaux prévus sont : démolition et reconstruction de murs afin de créer une nouvelle salle-de-douches/WC – remplacement des appareils sanitaires – nouvel agencement de cuisine – remplacement du carrelage et des revêtements de sols – mise aux normes de l'installation électrique – travaux de menuiserie et de peinture.

3. Coût des travaux

- Démolition/préparation	CHF	6'550.00
- Maçonnerie	CHF	10'050.00
- Installations électriques	CHF	7'500.00
- Installations de chauffage et ventilation	CHF	4'400.00
- Installations sanitaires	CHF	24'500.00
- Agencement de cuisine	CHF	20'000.00
- Plâtrerie	CHF	9'350.00
- Menuiserie	CHF	5'500.00
- Revêtements de sols	CHF	5'280.00
- Carrelage	CHF	11'500.00
- Peinture	CHF	12'775.00
- Nettoyages	CHF	1'000.00
- Divers et imprévus, env. 8%	CHF	10'000.00
		<hr/>
Total travaux HT	CHF	128'405.00
TVA 8%	CHF	10'272.40
Arrondi	CHF	22.60
		<hr/>
Total TTC	CHF	138'700.00
		=====

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

Vu le préavis N° 26/2013 de la Municipalité du lundi 28 octobre 2013;
Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées
de son étude ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. **D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 138'700.00 (cent trente-huit mille sept cents francs) pour la rénovation et la transformation de l'appartement du vigneron-tâcheron sis au chemin de Vilette 1 à Vilette ;**
2. **De laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du moment ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;**
3. **D'amortir l'investissement sur une durée de 15 ans, à raison de CHF 9'300.00 par année, (chapitre 34501), le 1^{er} au budget 2015.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire
remplaçante

Max Graf

Nathalie Bersier

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 28 octobre 2013

Annexe : devis estimatif par CFC et plan de l'appartement

Délégué de la Municipalité : M. Georges Hauert